

Nombre de conseillers

- en exercice : 15
- présents : 14
- votants : 15
- absents : 1
- exclus : 0

REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

De la commune de Boulton

Date de convocation :
26 janvier 2017

Séance du 3 février 2017

L'an deux mille dix-sept, le 3 février à 20 heures 30

Date d'affichage :
6 février 2017

Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances,
Sous la Présidence de M. Dominique GUIGUEN

Etaient présents : Mmes et Ms, Sophie BAILLAUD, Gilles FOEHRLE, Bertrand FOLIN, Céline FOUCHENERET, Marie-Noëlle FROMENT, Hervé GALLET, Jean-Michel GODOT, Dominique GUIGUEN, Marion JEAN, Cyril MARECHAL, Guy ROUX, Patrick SAUGET, Éric TOURNIER, Patrick WINTERSTEIN

Excusé : M. Michel MENETRIER (a donné procuration à Mme Marion JEAN)

Monsieur Dominique GUIGUEN a été nommé secrétaire

N° 2017-001

Objet : Demande de subventions au titre de l'accessibilité des bâtiments communaux recevant du public

Monsieur le maire rappelle que par délibération :

- du 2 octobre 2015, le conseil municipal a décidé d'élaborer un agenda d'accessibilité programmé de ses ERP (mairie, église, salle des Lavières) et a autorisé le maire à consulter un bureau d'étude pour réaliser un diagnostic des bâtiments communaux.

- du 30 septembre 2016, le conseil municipal a approuvé le diagnostic d'accessibilité et a décidé de réaliser l'ensemble des travaux en 2017 (sauf point 2 et 3 Mairie qui ont fait l'objet d'une demande de dérogation compte tenu d'impossibilité technique.

Le bilan de la consultation fait ressortir le détail des travaux suivant (HT) :

- Bâtiment de la mairie :
 - menuiserie (M Boillot): 5 750,00 €
 - signalétiques diverses (SAS Hand&vie): 1 206,89 €
- Salle des Lavières :
 - place de parking (SAS Hand&vie): 400,00 €
 - signalétiques diverses (SAS Hand&vie): 1 484,73 €
 - plateforme élévatrice (SAS Hand&vie): 12 300,00 €
- Eglise-cimetière
 - signalétiques diverses (SAS Hand&vie): 170,00 €
 - place de parking (SAS Hand&vie): 400,00 €
 - allées (SAS Colas) : 7 718,50 €

Le plan de financement se décompose ainsi :

Travaux	:	29 430,12 € HT
Subvention CD70 (40%)	:	11 772,05 €
DETR (25%)	:	7 357,53 €
Autofinancement	:	10 300,54 €

Le conseil municipal, après en avoir délibéré,

- retient les entreprises sus évoquées pour la mise en accessibilité des 3 bâtiments
- approuve le plan de financement présenté
- sollicite M. le Président du Conseil départemental pour un montant de 11 772,05 €
- sollicite Mme la Préfète au titre de la DETR pour un montant de 7 357,53 €
- autorise le Maire à demander les subventions et à signer tout document relatif à cette opération

N° 2017-002

Objet : Demande de subventions au titre des branchements en plomb

Le maire rappelle les travaux réalisés dans le cadre du programme pluriannuel de remplacement des branchements en plombs :

- En 2010, les 6 premiers branchements en plomb au niveau de la place de la Fontaine ont été remplacés.

- En 2011, sont remplacés les 27 branchements en plomb de la rue du Tilleul et de ses rues contigües (impasse de Quenecières et chemin de Breurey).

- En 2012, sont remplacés les 23 branchements en plomb de la rue de l'Eglise, du chemin de Buthiers et du chemin Combe la Biche.

- En 2013, sont remplacés les 34 branchements en plomb de la route de Voray , de la rue de France et du chemin du petit Pont.

- En 2015, sont remplacés les 43 branchements en plomb de la route de Bussières, de la route de Chauv et de la rue du Château

Soit au 31 décembre 2016, 133 compteurs et branchements ont été remplacés.

Il est proposé de terminer ce programme par le remplacement de 15 branchements rue Basse et rue de la Tuilerie

Compte-tenu des éléments issus de la consultation d'entreprise (SAS Colas), le montant de ces travaux est estimé à 20 430,00 €.

Le plan de financement se décompose ainsi :

Travaux	:	20 430,00 €
DETR (30 %)	:	6 129,00 €
Autofinancement	:	14 301,00 €

Après en avoir délibéré, le conseil municipal :

- approuve le remplacement de 15 branchements en plomb
- arrête l'avant-projet de financement présenté
- sollicite Mme la Préfète au titre de la DETR pour un montant de 6 129,00 €
- autorise le Maire à demander la DETR et à signer tout document relatif à cette opération

N° 2017-003

Objet : Choix d'entreprises pour les travaux de voirie

Le maire propose de réaliser les travaux de voirie suivants :

- Rechargement des chemins de la route forestière, du chemin du château d'eau et du chemin de la salle des Lavières

- Elargissement du chemin de Buthiers
- Redressement du chemin du Thioulots
- Reprofilage du chemin du petit pont
- travaux divers (accès station d'épuration, caniveaux.....)

Le bilan de la consultation est :

Société Demoulin : 43 885,50 € HT
 Société Colas : 31 186,75 € HT

Le conseil municipal, après en avoir délibéré,

- arrête ces travaux
- retient l'entreprise COLAS comme présentée
- sollicite l'aide du conseiller départemental au titre de l'enveloppe des travaux de voiries communales

N° 2017-004

Objet : Subvention à l'association Les Bobuchots

La maire présente la demande de la présidente de l'association des Bobuchots qui souhaite obtenir une subvention pour participer aux frais de la classe de découverte en Bretagne.

Pour 2017, 13 enfants de Boulton participent à la classe de mer sur un effectif de 34.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide d'accorder une subvention de 50,00 € par enfant participant à la classe de découverte, soit 650,00 €.

N° 2017-005

Objet : Modification des règles d'inscription affouagère

Le maire indique que suite aux nombreux problèmes de fausses inscriptions relevés lors de la dernière campagne d'inscription sur le rôle d'affouage, il est proposé de modifier le fonctionnement de l'affouage selon ces dispositions :

- inscription uniquement en nom propre sur un registre spécifique auprès des garants ou du maire
- tirage au sort des lots par l'affouagiste en personne
- paiement de la taxe à la délivrance du lot
- les lots ne seront plus d'essence identique et exceptionnellement de volume identique
- la taxe d'affouage est en Euro par centime et est indexée au volume de bois estimée par l'ONF.

Ces différents points n'étant pas encore totalement validés par la commission forêt, le vote est reporté au prochain conseil.

N° 2017-006

Objet : Programme de travaux sylvicoles 2017

Le maire présente le programme de travaux sylvicoles 2017 proposé par les services de l'ONF.

Les travaux retenus sont :

- Dégagement manuel en plein de régénération naturelle feuillue avec maintenance des cloisonnements P 59 et 60
 - 8 392,20 € HT
- Dégagement manuel de régénération naturelle avec maintenance des cloisonnements P 14 B:
 - 7 716,30€

Après en avoir délibéré, le conseil municipal approuve les travaux présentés pour un montant de 16 108,50 € TTC

Les travaux en parcelle 14 ne devront pas débuter avant le mois de décembre.

N° 2017-007

Objet : Ouvertures de crédit – Budget communal

Afin de pouvoir régler différentes factures d'investissement, le Maire propose d'ouvrir les crédits suivants sur le budget principal :

- 400,00 € au chapitre 16 afin d'effectuer un remboursement de caution d'un logement
- 2 500,00 € afin de régler la facture Hand et Vie pour le diagnostic accessibilité

Ces crédits seront repris au budget 2017.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve ces ouvertures de crédit.

N° 2017-008

Objet : Ouverture de crédit – Budget Eau

Afin de pouvoir régler la facture de l'entreprise Thieulin concernant l'installation de panneaux solaires au château d'eau, le maire propose d'ouvrir un crédit de 900,00 € au chapitre 21 du budget Eau.

Ces crédits seront repris au budget 2017.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve cette ouverture de crédit.